

Tarifs 2011¹

frais de dossier (payable une seule fois à la première inscription)	18 €
droit individuel de base (payable à chaque année universitaire d'inscription)	100 €
droit d'accès aux UE	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
- UE suivie en FOD ⁴	200 € / UE
cours d'anglais ⁵	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
validation des acquis ⁶	
- VAE	1 200 €
- VAP85	520 €
- VES	300 €
test Bulats	42 €
rapport d'expérience	152 €

¹ tarifs révisibles annuellement après approbation du CA

² vous êtes sans emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 1 à 4

³ vous occupez un emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 5 à 8 - dossier soumis à l'acceptation de la direction du centre régional

⁴ UE suivie en formation ouverte à distance dans un autre centre organisateur Cnam quel que soit votre statut

⁵ facultatifs. Sur la base de 4 crédits ECTS/semestre. Prévoir 10 € de location de livre par semestre + 50 € de caution (non encaissée et restituée lors du retour de l'ouvrage).

⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers



Centres Cnam à la Réunion

Centre régional du Cnam de La Réunion

18 rue Claude Chappe ZAC 2000 - 97420 LE PORT
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27

info@cnam.re

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY

slatchoumy@cnam.re - 0692. 69 02 36

18, rue Marius et Ary Leblond - 97450 SAINT-LOUIS

tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46

permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY

fkeraldy@cnam.re

1, rue Sully Brunet - 97470 SAINT-BENOIT

permanences de 16h30 à 21h00 du lundi au vendredi

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2011-2012 : **6 juin 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2011 à fév. 2012) : **31 oct. 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2012) : **31 mars 2012**

voir calendrier au recto

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation à lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** historique d'inscription de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'ARCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (téléchargeable sur www.cnam.re - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'ARCnam).

Les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le premier jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Pour en savoir plus, consultez notre site www.cnam.re

le cnam



TITRE PROFESSIONNEL II

CPN11 - code NSF : 326

Concepteur architecte informatique (1200 heures)

Titre professionnel Bac + 4 avec **120 crédits ECTS**

Titre enregistré sur demande au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 2 octobre 2006 publié au JO du 24 octobre 2006. Habilitation pour 5 ans.



Concepteur architecte informatique *option* Réseaux et systèmes

mise à jour le 01/09/2011

Devenir concepteur-architecte informatique.

Calendrier¹

Début des cours :

lundi 19 septembre 2011

(réunion de pré-rentree dans la semaine 40)

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2011

- **Enseignements** : du 19 septembre 2011 au 10 février 2012**
- **Interruption des cours** : du 19 déc. 2011** au 6 janvier 2012 inclus
- **Reprise des cours** : 9 janvier 2012
- **Arrêt des cours** : 10 février 2012**
- **Révisions** : du 13 au 17 fév. 2012 inclus
- **Examens UE 1^{ère} session** : du 20 au 24 février 2012 inclus
- **Examens UE 2^{nde} session** : du 3 au 14 septembre 2012 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2012

Test Bulats : s'inscrire avant le 31 mai 2012

- **Enseignements** : du 27 février au 29 juin 2012**
- **Révisions** : du 2 au 6 juil. 2012 inclus
- **Examens UE 1^{ère} session** : du 9 au 13 juillet 2012 inclus
- **Examen Bulats 1^{ère} session** : 7 juil. 2012
- **Examens UE 2^{nde} session** : du 3 au 14 septembre 2012 inclus
- **Examen Bulats 2^{nde} session** : 15 sept. 2012

¹ A titre indicatif, les dates ci-dessus étant susceptibles de subir des modifications en cours d'année.

** samedi suivant pour les cours d'anglais

Objectifs

Le *Concepteur-Architecte Informatique* apporte une expertise technique (méthode, produit...) aux équipes de production ou d'études et aux utilisateurs, avec pour objectif de développer et d'optimiser les traitements et les systèmes informatiques. Il conseille la direction du service ou de l'entreprise lors de l'étude de solutions nouvelles (choix de logiciel, de matériel, d'architecture de réseau...). Il peut également exercer une responsabilité d'encadrement auprès de la production informatique, et dans certains cas auprès de l'ensemble du service informatique.

Au-delà de ces compétences transverses, il est aussi conduit à exercer son métier dans les réseaux et systèmes. Son activité est alors principalement centrée autour du domaine des réseaux d'entreprises (locaux ou longues distances) et du domaine des systèmes informatiques en réseaux.

Les compétences attestées par la certification relèvent de quatre fonctions :

- Fonctions transverses d'analyse, de conseil et de communication ;
- Fonction de conception et de développement d'infrastructures de systèmes informatiques liés par des réseaux ;
- Fonction de conception et de gestion d'un projet lié à une application informatique ;
- Fonction de conception et de développement de systèmes d'information.

Public et pré-requis

Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau III (Bac+2) en informatique ou titre équivalent ;
Si Bac+2 scientifique ou technique hors spécialité Informatique, valider les UE de reconversion en informatique NFP135 et FP136 (cf. détails page 2).
- Etre titulaire d'un Bac+3 scientifique ou technique. Des dispenses d'UE peuvent être accordées.
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VAP85 / VES

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité					
Tronc commun L3 Informatique générale									
semestre 1	VARI 1 (Si Bac+2 scientifique ou technique hors spécialité Informatique)	NFP135	6	cours					
	Architecture des systemes informatiques ⁶	NSY104	6	cours					
	Modélisation, optimisation, complexité et algorithmes B1	RCP105	6	cours					
	Réseaux et télécommunications ⁶	RSX101	6	cours					
semestre 2	VARI 2 (Si Bac+2 scientifique ou technique hors spécialité Informatique)	NFP136	6	cours					
	Génie logiciel	GLG105	6	cours					
	Technologies pour les applications client-serveur ⁶	RSX102	6	cours + TP					
	Systèmes informatiques et applications concurrentes	SMB137	6	cours					
Rapport d'expérience (stage ou activité professionnelle) ^{1/5}		UA3326	18	rapport					
Spécialisation Concepteur architecte informatique									
sem. 1	Systèmes de gestion de bases de données ⁶	NFP107	6	cours					
	Management et organisation des entreprises	EME102	6	cours					
	Management social pour l'ingénieur et communication en entreprise ²	TET102	6	cours					
semestre 2	Modélisation, optimisation, complexité et algorithmes B2 (RCP105)	RCP106	6	cours					
	Réseaux : compléments et applications ⁶ (RSX101)	RSX103	6	cours					
	Systèmes et applications répartis ^{3/6}	SMB111	6	cours					
	Intégration des systèmes client-serveur	NSY107	6	cours					
Rapport d'expérience (stage ou activité professionnelle) ^{4/5}		UA3327	20	rapport					

: cours du soir en présentiel - : cours en journée en présentiel - : enseignement ouvert à distance - : regroupements et ressources pédagogiques sur la plateforme Plei@d - : examen (épreuve sur table) - : examen (dossier à rendre) - : examen (présentation orale)

¹ L'élève doit justifier d'un an d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine du diplôme.

² Mesure transitoire : Les élèves ayant validé la TET101 sont dispensés de la TET102.

³ Mesure transitoire : Les élèves ayant validé la NSY110 sont dispensés de la SMB111.

⁴ L'élève doit justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dans le domaine du diplôme (ou de 3 ans à temps plein dans un autre domaine complété par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme). (cf. conditions de délivrance)

⁵ L'expérience professionnelle fera l'objet de la rédaction d'un seul rapport d'expérience (rapport d'activité professionnelle ou rapport de stage).

⁶ La validation des unités d'enseignement suivantes : NSY104, RSX101, RSX102, RSX103, NFP107 et SMB111 permet la délivrance du **Certificat de compétence Administrateurs de machines en réseaux** (CC04) à condition de justifier d'un Bac+2 en informatique, scientifique ou technique. Le certificat de compétence peut être demandé dans un délai de 4 ans maximum.

Anglais et Bulats

Maîtrise de la langue anglaise : le niveau d'anglais est vérifié par le test Bulats. Le diplôme ne pourra être délivré sans avoir atteint préalablement le **niveau II** (UA2B24) pour 4 crédits ECTS.

De façon facultative, les élèves peuvent suivre des enseignements de mise à niveau en anglais professionnel pour préparer le test Bulats. Les cours d'anglais se déroulent le samedi matin en présentiel. L'élève intègre 1 des 2 premiers groupes en fonction de son niveau estimé à l'issue du test de positionnement :

- 1^{er} groupe: ANGLAIS DEBUTANT - annuel
- 2^{ème} groupe : ANGLAIS MOYEN - annuel
- 3^{ème} groupe : ANGLAIS AVANCE - second semestre uniquement - optionnel pour les élèves *confirmés*.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance).

L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de « demande d'examen anticipé de l'expérience professionnelle », approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier est disponible sur demande auprès du Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être rempli à partir du moment où au moins 3 UE sont validées. Il est ensuite soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification. Au vu de votre dossier transmis à la DNF, la commission précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant.

Le stage (hors contrat de professionnalisation) ne commencera qu'après la réception de la notification par la DNF. >> **En savoir plus, <http://deptinfo.cnam.fr/>**

Les + de la formation

- une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Equipe pédagogique

DIRECTION NATIONALE

Le titre est placé sous la responsabilité de :
Isabelle WATTIAU,

DIRECTION REGIONALE

Amand BENARD,
Directeur du centre régional de La Réunion
Alexandre AH KOUEN,
Responsable pédagogique, Ingénieur réseaux informatiques et télécom

ENSEIGNANTS

David TANGUY, Ingénieur en informatique
Guillaume LEBON,
Ingénieur en informatique
Ivan KURZWEG,
Formateur et administrateur réseaux et systèmes
Vincent GALANT, Ingénieur chef de projet
Christian DAVE,
Docteur en Sciences économiques
Serge FARNOCCCHIA, Docteur en droit
Anil CASSAM CHENAI,
Consultant chef de projet ingénieur R&D
Anna COME,
Traductrice et correspondante Cambridge Océan Indien

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h (le samedi matin pour l'anglais). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois toutes les 3 semaines, et des séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine . Pour les TP, il y a uniquement des regroupements programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		-
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

Sauf pour l'anglais et certains TP qui requièrent du présentiel, vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). Cependant, 2 présences dans un de nos centres Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. La présence aux TP est vivement recommandée. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.**

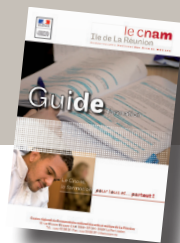
Le planning est consultable sur site www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel avec les codes d'accès fournis le jour de l'inscription.

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale , examen final écrit ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre) - voir tableau ci-contre. Chaque inscription donne droit de se présenter aux deux sessions d'examens par UE (hors projet tutoré et rapport d'expérience). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel ou au centre régional du Port. Aucun résultat n'est communiqué ni par téléphone ni par e-mail.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re



Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE, le **Titre professionnel de niveau II Concepteur architecte informatique**, leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des pré-requis d'accès au diplôme (cf. conditions d'accès page 1) ;
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 / 20 pour chaque UE qui compose le cursus ;
- Justifier d'un niveau d'anglais correspondant au niveau II du test Bulats (ou test équivalent) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 2 années à temps plein (rapport d'activité) dans le domaine du diplôme (ou de 3 années à temps plein dans un autre domaine, complétées par un stage de 6 mois ¹ (rapport de stage) en relation avec le diplôme.

¹ Sur présentation du dossier « d'examen anticipé de l'expérience professionnelle » et sur décision du responsable de la mention et en accord avec le jury de délivrance, le stage peut être réduit à une durée qui ne peut être inférieure à 3 mois.

Débouchés

- Cadre du service informatique ;
- Accès à l'Ecole d'ingénieur du Cnam ;
- Accès aux Masters Sciences et TIC des Universités et du Cnam.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information ;
M1802 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information ;
M1805 : Études et développement informatique ;
M1806 : Expertise et support technique en systèmes d'information.